Swiss santé, les formules fondamentales - Garanties

Jusqu'à 65 ans (inclus)	LES FORMULES FONDAMENTALES		
	FI	F2	F3
HOSPITALISATION			
Consultations pré et post opératoires	125 %	150 %	200 %
• Frais de séjour	frais réels	frais réels	frais réels
Honoraires médicaux et chirurgicaux	125 %	150 %	200 %
• Frais annexes Salle d'opération	125 %	150 %	200 %
Analyses Médicaments remboursés par la Sécurité Sociale	125 % frais réels	150 % frais réels	200 % frais réels
<u></u>	frais réels	frais réels	frais réels
• Forfait hospitalier durée illimitée • Transport du malade	125 %	150 %	200 %
Chambre particulière durée illimitée	30 €/j	50 €/j	70 €/j
• Lit d'accompagnant enfant assuré de moins de 14 ans pdt 15 jours	20 €/j	20 €/j	20 €/j
DENTAIRE			
Dentaire remboursé par la Sécurité Sociale			
- soins	200 %	250 %	300 %
- prothèses	200 %	250 %	300 %
- orthodontie + BONUS FIDÉLITÉ: à partir de la 3 ^{ème} année	200 % + 25 %	250 % + 25 %	300 % + 25 %
à partir de la 5 ^{ème} année	+ 25 %	+ 25 %	+ 25 %
Dentaire non remboursé par la Sécurité Sociale			
Forfait/an/bénéficiaire	150 -	200 =	050.5
- implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie	150 €	200 €	250 €
Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire 1 bire et 2 bire années	600 €	800 €	1 000 €
années suivantes	1 600 €	1 800 €	2 000 €
Soins dentaires préventifs : vernis fluoré et curetage			
Forfait/an/bénéficiaire	50 €	70 €	100 €
OPTIQUE			
Remboursements maximum, y compris le remboursement S.S.*			
Adultes, pour les lunettes remboursées par la S.S.* Monture et traitements anésitiques	50 €	100 €	120 €
Monture et traitements spécifiques Verre simple	50 €	100 €	120 €
- faible correction : 0 à 6 dioptries	50 €/verre	50 €/verre	50 €/verre
- forte correction : 6,25 dioptries et +	100 €/verre	100 €/verre	100 €/verre
Verre double foyer ou progressif - faible correction: 0 à 4 dioptries	135 €/verre	135 €/verre	135 €/verre
- forte correction : 4,25 dioptries et +	185 €/verre	185 €/verre	185 €/verre
• Enfants avant leur 18ème anniversaire,			
pour les lunettes remboursées par la S.S.			
Monture et traitements spécifiques	50 €	50 €	50 €
Verre - faible correction: 0 à 6 dioptries	30 €/verre	30 €/verre	30 €/verre
- forte correction: 6,25 dioptries et +	70 €/verre	70 €/verre	70 €/verre
·			
• Lentilles correctrices remboursées ou non par la S.S.* un remboursement par an	100 €	120 €	150 €
• Opération de la myopie		ment sur la base du montar	
CAPITAL "MALADIES GRAVES"** (hors Madelin)			
En cas de diagnostic avant l'âge de 66 ans, d'une des maladies			
suivantes:			
cancer, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, chirurgie coronarienne nécessitant un pontage,			
greffe d'organes majeurs, défaillance rénale, cécité,			
versement d'une somme forfaitaire	5 000 €	5 000 €	5 000 €
SERVICES			
ASSISTANCE***, y compris informations médico-sociales	OUI	OUI	OUI
CARTE BLANCHE			
- Tiers payant	OUI	OUI	OUI
- Accès à un réseau de professionnels de santé partenaires - Bénéfice des actions de CARTE BLANCHE ASSO	OUI OUI	OUI OUI	OUI OUI
DOTIONG GOS GONOTIS GO CANTE DEALTONE AGOO	1 001	J 001	001

OPTIQUE:

Équipement adultes : Équipement enfants : Monture = un remboursement tous les deux ans / Verres = un remboursement tous les deux ans, sauf si changement de correction d'au moins 0,5 dioptrie Monture = un remboursement par an / Verres = un remboursement par an, sauf si changement de correction d'au moins 0,5 dioptrie

^{*}Sécurité Sociale ** hors Madelin et pour les souscriptions avant 66 ans *** Voir détail en onglet «Services»

Les prestations sont exprimées en pourcentage des tarifs de convention et/ou base de remboursement, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Les honoraires des médecins non conventionnés sont pris en charge à hauteur du pourcentage indiqué en référence au tarif plafond de convention.